



Reconnue d'utilité publique

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aubais, le 16 mars 2021

### **La ministre déléguée en charge de l'Autonomie, Madame Brigitte Bourguignon, en visite à l'EHPAD de la Fondation Partage et Vie à Aubais, *Les Mazets de l'Argilier* (Gard)**

**Brigitte Bourguignon a été accueillie hier par Valérie Dey, la directrice de l'établissement, ainsi que par les représentants de la Fondation Partage et Vie, fondation d'utilité publique gestionnaire de l'EHPAD *les Mazets de l'Argilier* : professeur Claude Jeandel, conseiller médical auprès du président du Conseil d'administration, Bruno Doerler, directeur des opérations et Lionel Loreaux, directeur territorial.**

#### ■ **Un retour à la vie normale en établissement après une campagne de vaccination réussie**

La ministre déléguée en charge de l'Autonomie auprès du ministre des Solidarités et de la Santé a fait le point sur l'allègement des mesures de protection rendu possible par le succès de la campagne vaccinale. Aux *Mazets de l'Argilier*, le taux de vaccination des résidents a atteint 93%. Valérie Dey : « Le vaccin a enlevé un poids qui pesait sur les résidents comme sur les équipes ». Dès la semaine dernière, et pour la première fois depuis un an, les résidents ont pu déjeuner tous ensemble dans la salle de restauration. Les activités collectives ont pu également reprendre leur place habituelle.

La Fondation Partage et Vie a formalisé ce jour ses « 15 engagements post-vaccination » pour une vie en sécurité en EHPAD, faisant suite à la publication par le ministère des Solidarités et de la Santé des recommandations d'allègement des mesures de protection dans les EHPAD le 12 mars dernier.

Brigitte Bourguignon : « Le taux de vaccination de cet EHPAD est remarquable, la satisfaction et l'émotion des familles du CVS à pouvoir retrouver leur proche en chambre montre l'importance d'avoir priorisé la vaccination des résidents. Les mesures de protections et de contrôle des gestes barrières restent fondamentales, il est important que les visites continuent à être encadrées. »

#### ■ **500 jobs étudiants, une vaste campagne lancée par Partage et Vie**

La pandémie de Covid-19 a bouleversé depuis un an le quotidien des français. Les jeunes et les personnes fragiles accueillies dans les EHPAD ont été parmi les plus impactés. Partage et Vie a fait le pari de la solidarité intergénérationnelle pour apporter une réponse concrète aux difficultés.

Une campagne, lancée le 25 février, propose aux étudiants de rejoindre les équipes pour des missions à temps partiel compatibles avec leurs études : organisation des visites en établissement, aide à l'utilisation des outils digitaux et de communication, aide au service des repas dans les hameaux de vie et en chambre, aide à la mobilité et aux activités. Au total, ce sont 500 postes à temps partiel qui sont ouverts en CDD, de mars à juin 2021.

Cette opération donnera aux jeunes l'opportunité de rompre leur isolement, de se sentir utiles, de trouver un job leur permettant de compléter leurs revenus. Dans les établissements, elle permettra de répondre aux besoins des résidents qui souhaitent retrouver les liens sociaux, voir leurs proches, disposer de davantage de moments de partage et d'activités.

Chaque établissement de Partage et Vie propose 5 postes aux étudiants. Chaque étudiant sera parrainé par un membre de l'équipe et bénéficiera d'une formation de sensibilisation aux spécificités et à l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap. À l'occasion de sa visite, la ministre a rencontré deux étudiantes ainsi que le Président de l'université de Nîmes : « Cette opération formidable permet aux étudiants de découvrir les métiers du grand âge. Plutôt qu'opposer les générations, elle montre le caractère très positif des échanges intergénérationnels. »

## ■ Une expérimentation originale de désinfection par UV-C à l'initiative de Partage et Vie.

La crise épidémique a conduit Partage et Vie à refondre son protocole « Hygiène en établissement ». En complément du renforcement des mesures barrières et des procédures de bio-nettoyage qu'il prévoit, les différents procédés innovants de désinfection des locaux ont été inventoriés.

À ce titre, depuis trois mois, cinq robots diffuseurs d'UV-C sont testés à l'EHPAD *Les Mazets de l'Argilier* pour procéder à la désinfection des chambres des résidents. Des plafonniers à UV-C ont été installés récemment dans une unité pour la désinfection des parties communes. Ces deux dispositifs sont complétés par une unité mobile de désinfection à UV-C destinée au matériel médical. Ce procédé original, limité jusque-là au secteur sanitaire, vient en complément d'un nettoyage classique des locaux et assure la destruction quasi complète des virus et bactéries. Les premiers résultats de l'étude en cours sur les usages impliquant les salariés de l'EHPAD révèlent que le recours à ce dispositif est associé à un gain de temps par rapport au seul bio-nettoyage. La visite de la ministre déléguée en charge de l'Autonomie a été l'occasion d'une démonstration du dispositif.

S'appuyant sur les propriétés germicides et virucides des UV-C, et sur la base d'une étude réalisée avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) de Montpellier ayant confirmé la sensibilité du SARS-CoV-2 aux UV-C, la société héraultaise *Deliled* spécialisée dans l'éclairage LED a développé ces différents dispositifs de désinfection pendant la crise sanitaire. Ces derniers sont capables d'éliminer en moins de quinze minutes 99,99% des bactéries et virus exposés aux UV-C.

\* \*  
\*

Cette visite et les différentes thématiques abordées sont le signe du cercle vertueux qui peut désormais s'instaurer dans les EHPAD, premiers bénéficiaires dans notre pays d'une couverture vaccinale permettant le retour à des conditions de vie moins contraintes.

C'est pourquoi, comme annoncé par Dominique Monneron, Directeur Général de la Fondation Partage et Vie dans une tribune publiée le 10 mars dernier, Partage et Vie mettra en œuvre avec détermination l'allègement des mesures de protection dans les EHPAD : « Si la vie retrouve son cours en EHPAD, toute la société en bénéficiera. Nous pouvons dès lors célébrer avec nos résidents le « Printemps du Grand Âge ». Quel meilleur symbole de solidarité entre les générations que celui de savoir que les plus âgés d'entre nous montrent la voie ? ».

---

**La Fondation Partage et Vie** : Acteur non lucratif majeur pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées dépendantes, Partage et Vie gère 122 établissements médico-sociaux et sanitaires. La Fondation accompagne également les personnes à domicile via des plateformes de téléassistance de proximité, des services d'aide à la personne, de soins infirmiers ou d'hospitalisation à domicile. Partage et Vie agit contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie et au handicap.

### Chiffres clés

- 122 établissements et services
- 7 424 places d'accueil dans le médico-social
- 4 886 patients accueillis dans quatre établissements sanitaires
- 15 958 personnes soutenues à domicile, notamment via des plateformes de téléassistance
- 6 378 collaborateurs

---

## CONTACT

**Catherine Schwartz, Directrice de la Communication Partage et Vie**  
P. 06 74 94 68 32 - Email [catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org](mailto:catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org)